

AVIS A LA POPULATION DES BREULEUX

Ordre du jour

Assemblée communale ordinaire du lundi 19 juin 2023 à 20h00 à la salle de spectacles (cinéma)

Ordre du jour :

1. Prendre connaissance et accepter les comptes de l'exercice 2022 des Breuleux ainsi que les dépassements budgétaires.
2. Prendre connaissance et accepter les comptes de l'exercice 2022 de la Chaux-des-Breuleux.
3. Discuter et voter un crédit de fr. 2'400'000.- pour la réfection de la rue de la Gare et de la place de la gare ; donner compétence au Conseil communal pour le financement.
4. a) Discuter et voter une subvention de fr. 70'000.- et un prêt de fr. 100'000.- sans intérêt en faveur de l'Association Jura Ski de Fond pour la construction d'un nouveau hangar ; donner compétence au Conseil communal pour le financement.
b) Discuter et accepter l'octroi d'un droit de superficie de 50 ans à l'Association Jura Ski de Fond, sur une surface d'environ 835 m², sur la parcelle no 2280 du ban des Breuleux.
5. Divers.

Permanence des conseillers communaux

Les conseillers communaux, rapporteurs des dossiers, sont à votre disposition **jeudi 15 juin 2023 de 17h30 à 18h00 au bureau communal**, pour répondre à toutes vos questions au sujet des propositions soumises à l'Assemblée communale du 19 juin 2023.

Fermeture du bureau communal

En raison des vacances estivales du personnel, le bureau communal sera fermé du **lundi 24 juillet au mardi 15 août 2023 y compris**.

La réouverture est prévue le mercredi 16 août 2023.

De plus, le guichet communal sera ouvert du lundi 3 juillet au vendredi 14 juillet ainsi que du mercredi 16 au vendredi 18 août aux heures suivantes :

de 10h00 à 12h00

Services externes : vacances estivales

Du 10 juillet au 15 août 2023, les services communaux externes de la commune (voirie, eaux, STEP, etc.) sont atteignables au moyen du numéro suivant : **032.954.14.58**

Nouvelle apprentie de commerce

Le Conseil communal a nommé Mme Emma Viatte en tant qu'apprentie employée de commerce dès la rentrée estivale 2023, pour une durée de trois ans.

Remplissage et vidange de piscines

Les propriétaires de piscine sont priés d'aviser le fontainier, M. Sébastien Hofstetter (079.247.91.81), lorsqu'ils prévoient de procéder au remplissage et à la vidange de leur piscine.

Ceci lui permettra de s'organiser en conséquence puisqu'une alarme l'avertit lorsqu'une consommation anormale d'eau est détectée.